

3 Administration générale

3.4 Informations générales

3.4.2 Plénum du Conseil général 24.03.2026 : résolution - motion - postulat - interpellation - question

Description

- Résolution "Le Centre" : Poursuivre et structurer la réflexion sur l'avenir de l'approvisionnement électrique de Fully dans un contexte communal et régional
- Motion "Commission Urbanisme et Environnement" : Règlement pour l'encouragement à la rénovation et à la sauvegarde du patrimoine bâti
- Motion "Caroline Senovilla, le Centre" : Révision du règlement du Conseil général, version du 11.06.2024. Réintroduction de la "non-entrée en matière"
- Interpellation "Dorsaz Théo commission EU" : Taxes annuelles eau vignes
- Question "Commission cohésion sociale" : Propreté et salubrité sur le domaine public : mesures de prévention, contrôles et entretien
- Question "Pascal Dorsaz" : Sécurité Salles et Bâtiments

3.5 Gestion du personnel RH

3.5.2 Recrutement apprenti-e agent d'exploitation

Décision

Le Conseil communal décide d'engager M. Arthur Kozlik, en qualité d'apprenti agent d'exploitation.

4 Cohésion sociale santé scolarité et formation

4.3.2 Postulat Rail-Check - réponse du Conseil communal

9. Conclusion

Le Conseil communal remercie les auteurs du postulat pour leur démarche.

Il estime toutefois qu'une augmentation de la participation communale, qu'elle soit partielle ou complète, ne constitue pas, dans le contexte financier actuel, une solution durable.

Il privilégie une politique équilibrée, combinant responsabilité budgétaire, soutien ciblé et cohérence des politiques publiques.

Décision

Le Conseil communal valide le projet de réponse au postulat interpartis "Etude sur une plus grande

participation financière de la commune aux rails checks. Il sera transmis au Conseil général.

4.3.3 Bibliothèque communale - Comptes 2025

5 Energie

5.1 Eaux potables

5.1.1 Chemin de la Louye : Adjudication de sanitaire

Décision

Le Conseil communal décide d'adjuger les travaux de sanitaire à l'entreprise Bourgeois Travaux, à Fully pour un montant de Fr. 44'158.45 TTC.

5.1.2 Chemin de la Louye : Adjudication génie civil

Décision

Le Conseil communal décide d'adjuger les travaux de génie civil à l'entreprise Epiney Construction SA, à Sierre pour un montant de Fr. 222'580.85 TTC.

5.1.3 STAP St-Ours / Pseulaz : Adjudication appareillage

Description

Décision

Le Conseil communal décide d'adjuger les travaux d'appareillage à l'entreprise Bourgeois Travaux, à Fully pour un montant de Fr. 37'570.00 TTC.

5.1.4 STAP St-Ours / Pseulaz : Adjudication électricité

Décision

Le Conseil communal décide d'adjuger les travaux d'électricité à l'entreprise Induselec SA, à Monthey, pour un montant de Fr. 9'890.20.

5.1.5 STAP St-Ours / Pseulaz : Adjudication revêtement peinture

Décision

Le Conseil communal décide d'adjuger les travaux d'électricité à l'entreprise Flagyps SA, à Fully pour un montant de Fr. 2'987.40.

5.2 Eaux usées

5.2.1 MYSTEP SA

Description

Information sur l'état d'avancement du projet de pilotage / création de la société

5.3 Mobility : proposition d'un emplacement à Fully

Description

Suite au postulat du Conseil général, la commission Energie & environnement de l'exécutif a été mandatée afin d'analyser la possibilité d'offrir ce service aux habitants de Fully.

Décision

Le Conseil communal décide de soutenir ce projet pilote sur 2 ans, pour un coût de Fr. 20'000.-.

6 Urbanisme (Constructions - PAZ - Mobilité douce)

6.1 Constructions

6.1.3 Autorisations communales avec mise à l'enquête publique

6.1.3.12025-156 / eC 2025-15651 Bender Gabriel André

Description

Transformation d'une maison avec changement d'affectation, modification d'ouvertures et installation d'une pompe à chaleur air-eau avec unité externe en remplacement d'une citerne à mazout

Prolong

Folio n° 34, parcelle n° 7412

Zone moyenne densité

6.1.4 Autorisations communales avec préavis du SeCC

6.1.4.12025-169 / eC 2025-13741 Jordan Pascal

Description

Réalisation d'un nouveau puit de pompage pour alimentation de la pompe à chaleur eau-eau existante

Le Pro Saxé

Folio n° 46, parcelle n° 7762

Zone faible densité

7 Travaux publics & Environnement

7.1 Sentier historique de Branson 3ème étape

Description

Une demande de subvention doit être faite au fonds suisse du paysage pour une participation de la 3^{ème} étape qui se déroulera pendant la période de 2026 à 2030.

Décision

le Conseil communal décide d'allouer un budget de Fr. 100'000.— sur 5 ans, soit Fr. 20'000.—par an en moyenne.

8 Sécurité - Economie - Tourisme

8.2 EMC - SERVICE DU FEU

8.2.1 Guide d'urgence de l'EMC - Offre du Fin Mot

Décision

Le Conseil communal décide d'adjuger le mandat à l'entreprise Le Fin Mot, à Martigny.

8.3 Développement économique

8.3.1 Com'art - Société de développement

8.3.1.1 Horaires d'ouverture des terrasses

Décision

Le Conseil communal décide d'autoriser l'horaire d'ouverture des terrasses jusqu'à 23h00, tous les jours, d'avril à fin octobre 2026, à l'exception du week-end de la Fête de la Châtaigne et des vendredis prévus dans le concept de Fully, l'été en terrasse.

8.3.1.2 "Fully, l'été en terrasses"

Décision

Le Conseil communal décide de reconduire l'animation du centre de Fully pour l'été 2026, à savoir tous les vendredis soirs du 26 juin au 28 août 2026.

9 Bâtiments / Bourgeoisie / Culture & Sport

9.1 Bourgeoisie

9.1.1 Finances

9.1.1.2 Commission des Follatères - Fête de la nature 24 mai 2026

Décision

Le Conseil communal/bourgeoisial décide d'autoriser la fête de la nature le 24 mai 2026 dans le secteur des Follatères, propriété de la Bourgeoisie.

9.1.1.3 Bourgeoisie - comptes 2025, Budget 2026, Plan financier 2027 à 2029

Décision

Le Conseil communal approuve les comptes 2025, le budget 2026 et le plan financier 2027 à 2029 de la Bourgeoisie.

9.1.2 Assemblée bourgeoisiale

9.1.2.1 Ordre du jour Assemblée Bourgeoisiale

Description

L'ordre du jour proposé de l'Assemblée bourgeoisiale est le suivant :

1. Bienvenue et contrôle des présences
2. Nomination des scrutateurs
3. Procès-verbal de l'assemblée bourgeoisiale du 27 mars 2025
4. Rapport de l'organe de révision
5. Approbation des comptes 2025
6. Mesures de restauration sur les alpages de Randonnaz, Lousine et l'Erié :
 - demande de crédit d'engagement
 - autorisation d'emprunt.
7. Présentation et approbation du budget 2026
8. Présentation du plan financier 2027 à 2029
9. Divers

Décision

Le Conseil communal approuve l'ordre du jour de l'Assemblée bourgeoisiale du 30 mars 2026 à 19h00, à la salle Grand-Garde.

9.1.3 Alpage

9.1.3.1 Mesures de restauration sur les alpages de Randonnaz, Lousine et l'Erié : demande de crédit d'engagement et autorisation d'emprunt

Décision

Le Conseil communal/bourgeoisial approuve les mesures de restauration à réaliser sur les alpages :

- conclusion d'une nouvelle dépense d'investissement de Fr. 300'000.- (LCo, art. 17 al. 1 let c)
- autorisation de recourir, si nécessaire, à un emprunt jusqu'à concurrence de Fr. 60'000.- pour assurer le financement résiduel du projet (LCo, art. 17 al. 1 let e)
- crédit d'engagement (OGFCo, art. 80)